

Malgré les efforts que nous déployons, mes collègues et moi, depuis quelques mois, pour inciter le gouvernement à étaler ses services de recherche et de sauvetage, nous n'avons réussi qu'à le convaincre de poster un ou deux hélicoptères à Terre-Neuve de façon semi-permanente et à prévoir d'autres installations à Gander.

Bien que nous soyons reconnaissants au gouvernement d'avoir écouté nos prières, nous sommes loin d'atteindre les objectifs qui devraient être les nôtres si nous voulons protéger notre zone de 200 milles parce que le déploiement supplémentaire annoncé témoigne d'un manque de connaissances militaires fondamentales en matière de tactiques de défense relatives à la surveillance et à la patrouille.

Étendre notre juridiction à 200 milles au large des côtes signifie que le Canada sera chargé d'assurer la surveillance de quelque 600,000 milles carrés d'eaux côtières, tâche énorme qui exige d'importants efforts en matière de financement et d'installations ainsi que de moyens logistiques.

● (2210)

Comme c'est la province de Terre-Neuve qui va être en première ligne pour la surveillance des navires étrangers, je m'étonne que ni le ministre de la Défense nationale (M. Danson), ni ses services ne se rendent compte de la situation. Le comble de l'ignorance—je voulais éviter l'expression mais il n'y en a pas d'autre—c'est qu'une ligne de défense, pour parler militairement, ne se restreint pas à une fraction infime du territoire à défendre. Je prie donc les intéressés de jeter un coup d'œil sur la carte de Terre-Neuve, du Canada et de la région atlantique. Ils comprendront à quel point tout cela est idiot, à quel point on ignore le rudiment même de la stratégie. Le ministre de la Défense nationale n'a vu dans tout cela qu'une question de simple opportunisme politique. Il a tourné le dos à toute préoccupation stratégique en ne déployant pas le matériel nécessaire dans le secteur ouest de Terre-Neuve. Ce qui finit de me dégoûter, c'est que malgré ses promesses il n'a absolument pas tenu compte de ce que je disais. Car, dans un esprit de collaboration, je lui avais signalé cette lacune. On m'a promis un entretien avec les responsables des services, mais il n'a jamais eu lieu.

Il y a sur la côte ouest de Terre-Neuve, partie de la province que je représente ici, une ancienne base désaffectée qui a servi pendant la seconde guerre mondiale au Strategic Air Command américain. Cette base offre toute l'infrastructure nécessaire à une unité de recherche et de sauvetage: moyens plus que suffisants de stockage de carburant, hangars, baraques et matériel technique. On peut même ajouter que durant la seconde guerre mondiale on lui a attribué suffisamment de valeur stratégique dans la défense du continent pour justifier la dépense de plusieurs millions de dollars. Mais, trop attentif qu'il était aux contraintes de la politique, le ministre de la Défense nationale n'a pas voulu voir l'intérêt économique qu'il y avait à implanter une partie de l'effectif à cet endroit.

Ce qui me répugne, c'est que de vive voix le ministre m'avait promis un entretien avec les responsables du ministère de la Défense nationale, pour que je leur expose mon point de vue. J'ai du mal à comprendre que le rapport du groupe de travail

Ajournement

de la garde côtière canadienne sur la révision de la politique nationale de recherche et de sauvetage n'ait pas encore été déposé. On avait pourtant promis à maintes reprises qu'il serait présenté au cabinet il y a six mois.

Dans les demandes que je fais depuis des années, je me suis toujours efforcé de faire preuve de modération. Mais il me faut bien me rendre compte que j'aboie à la lune, c'est le mot qui convient. On aura beau prendre trois minutes pour me répondre bientôt, je continuerai de déplorer le comportement du ministre, comme celui du chef d'état-major de la défense, ce grand excamoteur qui se montre aussi peu sérieux que son ministre dans ses déclarations sur la défense nationale. Je ne puis que répéter ce que je disais dans une motion présentée à la Chambre: il faudrait les diriger tous les deux au plus proche centre d'instruction militaire pour qu'on leur réapprenne les rudiments de l'art militaire, et aussi la politesse la plus élémentaire, et le sérieux dans l'accomplissement des devoirs que la nation leur a confiés.

M. Maurice A. Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir répondre au député de Humber-Saint-George-Sainte-Barbe (M. Marshall). J'essaierai de répondre aux principaux points qu'il a soulevés dans sa question. Je ferai remarquer que je réponds ce soir au nom du ministre de la Défense nationale (M. Danson) et non en celui du ministre des Transports (M. Lang). Depuis que le député a posé cette question le 15 novembre, le ministre de la Défense nationale a été chargé de tous les aspects de la recherche et du sauvetage, aussi est-ce mon ministre qui doit maintenant répondre à toutes les questions concernant la recherche et le sauvetage.

Toutefois, il me semble que le député confond la recherche et le sauvetage avec la surveillance de la limite de 200 milles. Je lui suggérerais respectueusement de présenter des instances au ministre et aux fonctionnaires du ministère à l'égard de la base abandonnée à Stephenville et des services de surveillance que le ministère va établir en collaboration avec le ministère des Pêcheries et de l'Environnement pour surveiller la nouvelle zone côtière.

Je ne suis toutefois pas d'accord quand on dit que le ministre et ses fonctionnaires ne comprennent pas la situation. D'après mon expérience personnelle, je sais parfaitement qu'ils comprennent ce dont il s'agit. Ils veillent activement et sérieusement à ce que les hommes et l'équipement des Forces armées et des autres ministères qui travailleront en collaboration avec la Défense nationale participent pleinement au travail de recherche et de sauvetage et finalement, au travail de surveillance.

Cela m'ennuie d'entendre le député dire que le ministre et ses fonctionnaires ne l'ont pas écouté. Je ne comprends pas comment cela s'est produit et je tiens à lui assurer que je rapporterai ses commentaires à mon ministre dès que j'en aurai l'occasion. J'ai trouvé que le député était plutôt sérieux et objectif pour un membre de l'opposition et j'espère, en fait je sais, qu'il s'agit là d'un oubli qui doit avoir une explication logique.